

Comptes 2018

Accueil de jour



Association Intercommunale pour l'Enfance et la Jeunesse de Rolle et Environs
Rue du Temple 7B, 1180 Rolle

730.3003	<u>Jetons de présence du CODIR</u>	52 945.00
	Rémunération du Comité de direction (1597 heures)	105 890.00
	Rémunération du Codir transférée vers EnJeu (50%)	-52 945.00
730.3011.00	<u>Traitements Direction et personnel administratif</u>	
	Référence : voir tableau de répartition des EPT sous division Scolaire 500.3011.00	
	Lors de l'élaboration du budget, il a été prévu une poste pour RDU et l'engagement d'un-e responsable RH sur l'année. Finalement, le RDU n'a pas été introduit, donc pas utilisé, et la responsable RH a débuté son activité fin avril	
730.3013	<u>Jetons de présence Conseil Intercommunal et commissions</u>	8 402.50
730.3030/3040	<u>Cotisations AVS - AC - ALFA & Cotisations à la caisse de pension et Assurances de personnes</u>	
	L'écart de CHF 8'153.99 par rapport aux comptes 2017 s'explique partiellement par l'augmentation des traitements	
	Au 1er janvier 2018, la Vaudoise Assurance a augmenté ses primes pour l'ensemble de ses clients en IJM (Indemnités Journalières Maladie). Lors de l'élaboration du budget, ce poste a été sous évalué.	
730.3101.00	<u>Imprimés, fournitures de bureau</u>	
	La variation de CHF 1820.85 est due aux achats supplémentaires (papier, enveloppes, etc.) en lien avec le transfert du personnel, la reprise de tous les dossiers des familles des structures de la Fondation et de la mise en place d'un système d'archivage	
730.3103	<u>Frais séances CODIR + Conseil consultatif Accueil de jour</u>	
	Référence : montant porté au budget du Scolaire, dont une partie à la charge de l'Accueil de jour à 50%	
730.3151.00	<u>Entretien mobilier, machines</u>	
	L'écart de CHF 6'615.50 s'explique par le fait que les prix copies sont dorénavant ventilées dans le compte 730.3163 avec la location du photocopieur	
730.3160	<u>Licences & Hébergement informatique</u>	
	Le montant de CHF 2'135.09 s'explique par :	
	- le développement ProConcept pour la fusion EnJeu - ARAERE (jusque là deux entreprises distinctes) CHF 12'183.60 + licences & maintenance CHF 1'554.60	
	le montant de la facture pour le développement ProConcept pour la fusion EnJeu-ARAERE étant couvert par le fonds de réserve prévu à cet effet et passé en contrepartie sous la rubrique 730.4801.00 Dissolution Fonds de réserve	
	- l'achat d'un module de refacturation kube pour l'accueil de jour CHF 13'710.85 + licence & maintenance CHF 1'991.80	
	- Syselshare/Syselcloud : les licences, maintenance, création de nouveaux accès pour le CODIR et la secrétaire du CI, augmentation du nombre de backup et volumétrie CHF 5'587.84	

	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017
730	Réseau d'Accueil de Jour							
730	Frais de fonctionnement de l'AJERE	12 467 454.17	13 165 361.98		12 932 155.00	12 932 155.00		11 768 499.44
	3003 Jetons de présence, CoDir + Conseil consul AJ*	52 945.00			58 750.00			60 306.68
	3011 0 Traitements Direction et personnel administratif	369 416.66			457 350.00			289 503.52
	3013 Jetons de présence Conseil intercommunal	8 402.50			7 500.00			8 197.50
	3030 Cotisations AVS - AC - ALFA	35 838.03			40 500.00			31 163.41
	3040 Cotisations à la caisse de pension	49 579.82			64 750.00			46 099.66
	3050 Assurances de personnes	7 917.68			5 850.00			8 705.14
	3061 Frais de transport et usage de véhicules privés	164.10			2 500.00			0.00
	3091 Frais de formation	1 440.00			3 500.00			200.00
	3099 Autres frais du personnel	2 467.50			2 500.00			1 455.20
	3101 Imprimés, fournitures de bureau*	5 820.85			4 000.00			3 816.17
	3102 Frais d'annonces pour recherche de personnel	286.00			3 000.00			269.00
	3103 Frais de séances CODIR + Conseil consultatif acc. Jour*	2 804.50			3 600.00			2 502.30
	3111 Achat de mobilier	2 940.90			4 000.00			2 998.15
	3111 10 Achat équipement informatique	767.45			2 500.00			529.40
	3123 Consommation énergie	571.45			100.00			375.15
	3141 Frais d'entretien des locaux	4 277.60			5 000.00			3 690.20
	3151 Entretien mobilier, machines*	384.50			7 000.00			2 390.55

730.3163.00	<u>Location photocopieur et copies</u> cf. voir commentaire du poste 730.3151
730.3185	<u>Honoraires fiduciaire et frais d'études</u> Suite à l'engagement d'une responsable RH, le montant prévu pour la consultante externe pour la mise en place de la politique RH n'a pas été utilisé totalement. De plus, la somme prévue pour la politique tarifaire n'a pas été utilisée. Honoraires avocat-conseil dans le cadre du transfert du personnel CHF 4900.35 Honoraires consultante externe pour la mise en place de la politique RH CHF 4575.00 Ces deux montants sont couverts par le prélèvement sur le fond de réserve Préavis des comptes 2015 pour l'harmonisation des conditions de travail (contrepartie 730.4801.00 - CHF 9475.35) Honoraires organe de révision CHF 2'716
730.3186.00	<u>Assurances choses, RC</u> Le montant a été surestimé lors de l'élaboration du budget (différence de CHF 2'578.40))
730.3199.00	<u>Frais divers</u> Les frais enregistrés concernent les cotisations à - la Fédération Vaudoise des structures d'accueil de jour des enfants (FSAE) CHF 880.-- - la Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants (FRAJE) CHF 3'103.40 Lors de l'élaboration du budget en 2017, la Faîtière était en mutation pour se faire reconnaître comme un interlocuteur avec une entité juridique. La défense des intérêts des Réseaux face aux diverses organismes de l'Etat est avérée et au vu des enjeux à venir, l'adhésion se justifie.
730.3655	<u>Allocation des subventions ordinaires de la FAJE</u> Augmentation de la subvention de la FAJE de 26% à 27% calculée sur la masse salariale éducative Montants reversés aux différentes structures membres du Réseau AJERE - la contrepartie est sous la rubrique 730.4515
730.3655.10	<u>Allocation des subventions aide au démarrage de la FAJE</u> Une aide au démarrage est versée à l'ouverture d'une nouvelle structure et à l'engagement de nouvelles AMF. En 2018, l'UAPE La grande échelle à Mont-sur-Rolle a créé 12 places supplémentaires et a obtenu une aide au démarrage de CHF 43'200 + deux nouvelles AMF ont été engagées et perçu une aide au démarrage de CHF 2'000 - la contrepartie est sous la rubrique 730.4515.10
730.3655.01/02 et suivants	<u>Charge de fonctionnement des structures</u> Montants alloués au titre des couvertures de charges des structures.

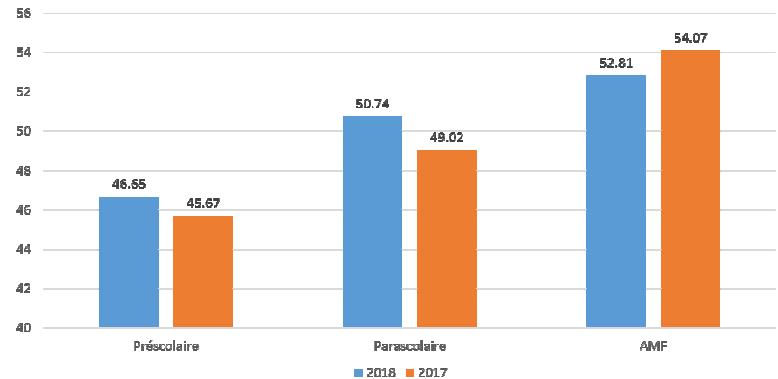
3160	Licences & Hébergement informatique*	35 318.69		21 000.00		12 844.90	
3161	Loyer des locaux	28 024.30		30 000.00		29 172.00	
3163	Location photocopieur et copies	4 407.85		0.00		8 896.50	
3170	Frais manifestations & Communication	4 356.75		10 000.00		4 254.56	
3181	Frais de port & taxes CCP	3 483.10		2 500.00		3 440.70	
3182	Téléphones	3 276.30		3 800.00		3 257.73	
3183	Frais bancaires et CCP	2 109.43		2 800.00		2 543.90	
3185	Honoraires et frais d'étude*	11 225.35		40 100.00		44 915.25	
3186	Primes assurances choses, RC	221.60		2 800.00		178.50	
3199	Frais divers	3 983.40		2 000.00		2 687.15	
3309	Charges extraordinaires	686.35		0.00		1 642.50	
3525	Participation selon convention inter-réseau*	92 539.05		100 000.00		89 357.75	
3655	Allocation des subventions ordinaires de la FAJE	0.00		0.00		0.00	
3655 1	Allocation subventions d'aide au démarrage de la FAJE	0.00		2 000.00		0.00	
3655 10	Charges de fonctionnement "La Barcarolle"**	2 054 975.70		2 071 037.00		2 030 617.40	
3655 11	Charges de fonctionnement "UAPE La Barcarolle"**	569 708.01		615 536.00		560 002.28	
3655 20	Charges de fonctionnement "La Girolle"**	1 638 187.87		1 622 800.00		1 581 933.56	
3655 21	Charges de fonctionnement "Arc-en-Ciel"**	703 182.46		730 937.00		686 187.79	
3655 30	Charges de fonctionnement "AMF"**	2 913 527.89		3 100 425.00		2 925 519.99	
3655 40	Charges de fonctionnement "Crèche Bellefontaine"**	1 507 542.59		1 497 170.00		1 364 859.79	
3655 41	Charges de fonctionnement "UAPE Bellefontaine"**	257 921.08		269 650.00		230 624.17	
3655 50	Charges de fonctionnement "UAPE La Petite Poste"**	418 122.79		496 335.00		587 010.68	
3655 60	Charges de fonctionnement "UAPE Le Cygne"	424 548.66		439 600.00		355 377.51	
3655 70	Charges de fonctionnement "UAPE La grande échelle"	602 468.23		631 065.00		496 724.38	
3655 80	Charges de fonctionnement "UAPE Les Vents d'Ange"	569 309.17		568 200.00		284 248.42	
3655 90	Charges de fonctionnement "Projet Pilote Sésame"	19 073.00					
3801 20	Attribution fonds de réserve générale	53 230.01					

730.4331.00

Participation des parents

La participation moyenne des parents pour les 3 types d'accueil confondus s'élève à 50% des charges de fonctionnement des structures. Par rapport aux comptes 2017, une augmentation de la part des parents de CHF 323'917 peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de places à l'UAPE La grande échelle, à un meilleur taux d'occupation des structures parascolaires, et des revenus des parents légèrement plus élevés qu'en 2017. Dans cette rubrique, la participation des parents du projet pilote Sésame a été prise en compte.

Taux de participation des parents par type d'accueil en %



730.4361.00

Remboursement des traitements

Enfance & Jeunesse a enregistré au cours de l'année 2018, 9 maternités sur l'ensemble de ses structures. Cette somme s'explique par les remboursements d'indemnités perte de gain maladie (IJM) et allocations maternité fédérale. Les structures ont également obtenu un soutien financier de l'Etat de Vaud - SESAF pour 3 soutiens éducatifs pour l'engagement de personnel supplémentaire pour encadrer ces 3 enfants

730.4390

Recettes diverses

Auparavant, les remboursements de traitements étaient enregistrés sous recettes diverses. Par souci de transparence, ces recettes sont distinguées. Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02, de soutien financier reçu de l'Etat de Vaud et de FONPRO pour la formation des gymnasiens en voie duale

730.4525

Subvention des communes de l'Accueil de jour

La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes, et les frais de fonctionnement du Réseau, soit

4 342 492.19 CHF

730.4655.00

Rembt selon conventions inter-réseaux

L'écart de CHF 19'023.55 par rapport aux comptes 2017 s'explique par une diminution des placements d'enfants domiciliés dans l'un des 4 réseaux signataires.

730.4801.00

Prélèvement sur fonds de réserve Préavis comptes 2015

Dissolution des fonds de réserve prévus pour l'harmonisation des conditions de travail et la fusion comptable des deux entités EnJeu et ARAERE

|

4221	Intérêts des comptes courants		0.00	0.00		0.00
4331	Participations des parents*		5 782 439.18		5 975 895.75	5 458 522.10
4361	Remboursement des traitements		282 530.65			
4390	Recettes diverses*		46 716.50		62 300.00	173 616.13
4515	Subventions ordinaires de la FAJE		1 738 014.79		1 730 895.00	1 697 297.00
4515 10	Subventions Aide au démarrage de la FAJE		45 200.00		2 000.00	5 000.00
4515 10	Subventions de l'OFAS		47 989.55		20 000.00	117 308.40
4525	Subvention des communes du réseau*		5 040 400.00		5 041 064.25	4 151 555.66
4655	Rembt selon conventions inter-réseaux*		129 551.60		100 000.00	148 575.15
4801	Prélèvement sur fonds de réserve débiteurs douteux		0.00		0.00	0.00
4801	Prélèvement sur fonds de réserve Préavis comptes 2015		52 519.71		0.00	16 625.00
Coût habitant		15 564	SFr. 323.85		SFr. 329.98	SFr. 267.55
Excédent recettes/déficit			697 907.81	montant à restituer aux communes	Résultat Proconcept	697 907.81

Remarque 1 :

Le réseau AJERE reçoit les montants de subvention de la FAJE destinés aux différentes structures.

La FAJE a augmenté sa subvention de 1% pour 2018 - Vu la politique tarifaire de notre Réseau, le subventionnement est de 27% dès le 01.01.2018

Remarque 2 :

Les différentes structures membres du Réseau enregistrent du personnel jeune et principalement féminin. Elles ont enregistré 9 maternités pour EnJeu et 4 pour la Fondation des Centres de vie enfantines à Rolle. Ces personnes ont dû être

Remarque 3 :

Un engagement financier important a été investi dans l'informatique pour uniformiser la comptabilité et rendre plus efficient le travail, ainsi qu'une amélioration de l'outil kube pour la gestion de la révision des revenus des parents dans l'accueil de jour

Remarque 4 :

Au niveau des structures, on peut relever :

- Le Réseau AFJ a connu une année de transition qui lui a permis de mettre à jour la situation des accueillantes, des documents et la création d'un règlement du personnel pour les AMF
- 2018 était la première année de fonctionnement entière tant pour l'UAPE La Petite Poste que pour l'UAPE Les Vents d'Anges. Pour mémoire, avant la construction du complexe des Condémines à Gilly, ces deux structures n'étaient qu'une entité
- L'UAPE La grande échelle a enregistré une extension de 12 places dès la rentrée d'août 2018, qui porte l'autorisation d'accueil à 48 places. Elle a été permise suite à l'acceptation de Mont-sur-Rolle de la mise à disposition des locaux de la cantine
- L'UAPE Le Cygne a enregistré sa dernière année de subvention de l'OFAS, celle-ci étant limitée à 3 ans mis sur pied avec l'appui du Centre socio-culturel du Sésame et qui a débuté à la rentrée scolaire d'août 2018. Cette première année doit permettre d'établir si la prestation correspond à cette tranche d'âge et il a été prévu qu'elle devait
- La crèche garderie La Girolle a enregistré des départs de parents à hauts revenus durant l'année avec des placements importants qui n'ont pas pu être remplacés de la même manière.

731.3011.00	<u>Traitements des AMF</u> L'écart de CHF 6'753.-- entre le budget et les comptes s'explique par une application stricte de 50h/semaine pour les AMF qui engendre une diminution des heures d'accueil.
731.3011.10	<u>et suivants – Traitement pour la coordination et tâches administratives</u> La différence de CHF 51'188.73 entre le budget et les comptes 2018 s'explique par le changement de coordinatrice AFJ plus jeune, une même dotation en personnel administrative ventilée sur davantage de structures.
731.3030.00	<u>et suivants Cotisations AVS - AC -ALFA</u> Depuis le 1er juillet 2017, les frais d'acquisition du revenu (mise à disposition de l'appartement personnel pour une activité professionnelle) sont soumis aux charges sociales et provoquent une augmentation de ces postes. 2018 est le premier exercice entier où le salaire horaire (CHF 3.85) + les frais d'acquisition du revenu (CHF 2.--/h de garde), soit CHF 5.85/heure, sont soumis aux charges sociales. La diminution enregistrée dans les traitements explique les écarts sur ces postes.
731.3080.00	<u>Fonds social</u> Lors de l'élaboration du budget, il a été pris en considération la contribution obligatoire au fonds social pour le personnel éducatif formé
731.3099.00	<u>Frais d'acquisition du revenu-Autres frais du personnel</u> Pour mémoire, les frais d'acquisition du revenu sont dorénavant soumis aux charges sociales et sont incorporés dans les traitements AMF La différence de CHF 33'038.80 entre le budget et les comptes 2018 est la non mise en œuvre d'un kit de démarrage pour les AMF.
731.3111.00	<u>Achat de mobilier, matériel et machine</u> Le poste a été surévalué lors de l'élaboration du budget
731.3116.00	<u>Achats de matériel éducatif</u> L'écart de CHF 2'477.40 entre le budget et les comptes 2018 s'explique par du renouvellement de matériel moins important que prévu.
731.3131.00	<u>Frais de repas enfants</u> La diminution des repas (Déjeuners, repas et goûters) est en relation avec le compte 3011.00 (moins CHF 47'609.50)
731.3160.00	<u>Licence et hébergement informatique</u> Coût hébergement et licences informatiques en ligne avec les chiffres de 2017
731.3163.00	<u>Location photocopieur</u> La variation entre le budget et les comptes 2018 de CHF 682.80 s'explique par l'adaptation des divers documents destinés aux AMF et de leur distribution - augmentation de copies
731.3170.00	<u>Réceptions et manifestations</u> L'année 2018 ayant été bien chargée vu la création d'un règlement du personnel AFJ et remise à niveau d'un certain nombre de thèmes, il y a moins eu d'activités extra telles que café contact, formation pour les AMF (moins 3'918.65)
731.3182.00	<u>Téléphones</u> L'écart de CHF 2'384.20 entre le budget et les comptes 2018 s'explique par un problème technique lors d'un changement d'appareil - Swisscom a refusé d'entrer en matière.
731.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Honoraires de l'Organe de révision. Estimation basée sur la facture 2018 pour la révision des comptes 2017.
731.3186.00	<u>Assurances choses, RC</u> Le montant a été surestimé lors de l'élaboration du budget (différence de CHF 379.90)

	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017	
731	AMF - Réseau AFJ								
731	Frais de fonctionnement AMF-Réseau AFJ	2 913 527.89	2 913 527.89		3 100 425.00	3 100 425.00		2 925 519.99	2 925 519.99
	3011. 10. Traitements AMF*	1 999 747.00			2 006 500.00			2 050 974.70	
	3011. 00. Traitements personnel de coord + admin*	168 536.27			219 725.00			194 247.83	
	3011. 02. Traitements personnel admin.*	-							
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA*	188 725.40			201 000.00			166 223.24	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pension*	82 959.92			97 100.00			60 196.90	
	3050. 00. Assurances de personnes*	47 959.81			55 000.00			36 895.77	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	460.70			1 000.00			198.20	
	3080. 00. Fonds social*	-			200.00			0.00	
	3091. 00. Frais de formation	13 931.05			14 600.00			1 820.00	
	3099. 00. Frais d'acquisition du revenu-Autres frais du personnel	16 961.20			50 000.00			16 474.95	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	2 097.20			2 000.00			1 967.58	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	-			500.00			50.00	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche de personnel	-			500.00			0.00	
	3111. 00. Achats de mobilier, machines*	152.15			2 500.00			0.00	
	3111. 10. Achats d'équipement informatique	-			200.00			0.00	
	3116. 00. Achats matériel éducatif*	5 022.60			7 500.00			8 945.05	
	3123. 00. Consommation d'électricité, eau & gaz	857.20			-				
	3131. 00. Frais Repas enfants*	337 390.50			385 000.00			342 274.50	
	3141. 00. Entretien des locaux	2 081.35			4 000.00			1 896.05	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	-			4 000.00			101.10	
	3160. 00. Licence et hébergement informatique*	9 067.74			4 300.00			9 509.01	
	3161. 00. Loyer des locaux	18 679.80			20 000.00			19 444.80	
	3163. 00. Location photocopieurs	2 982.80			2 300.00			2 149.20	
	3170. 00. Réceptions et manifestations *	2 081.35			6 000.00			-28.70	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	5 285.15			6 500.00			4 900.60	
	3182. 00. Téléphones*	4 584.20			2 200.00			2 042.84	
	3183. 00. Frais bancaires	63.00			100.00			313.44	
	3185. 00. Honoraires fiduciaires *	2 842.45			3 000.00			3 740.00	
	3186. 00. Primes d'assurances choses, RC*	820.10			1 200.00			1 040.60	
	3199. 00. Frais divers	238.95			500.00			140.00	
	3301. 00. Pertes sur débiteurs				3 000.00			2.33	
	3309. 00. Charges extraordinaires	-			-			0.00	

732.4390.00	<u>Recettes diverses</u> Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02 et à une correction du compte subsidiaire pour la caisse de pension
731.4515.00	<u>Subvention ordinaire FAJE</u> Subvention versée par la FAJE relatif : - au salaire de la coordinatrice des AMF. Calcul basé sur 46 AMF (1 EPT pour 70 AMF, soit 0.66 pour le réseau AMF de Rolle) - 0.66 multiplié par le salaire y.c les charges sociales de la coordinatrice ; - aux tâches administratives – forfait de Fr. 70'000.- pour un 1 EPT (forfait de 70 '000 multiplié par 0.66) - au nombre d'heures facturées – la base est le nombre d'heures facturées de l'année précédente pour être réajustée lors de la clôture des comptes – 20 ct par heure facturée, soit 287'421 h
731.4515.01	<u>Subvention aide au démarrage FAJE</u> Selon décision de la FAJE du 29 juin 2016, introduction d'une aide au démarrage pour toute nouvelle accueillante en milieu familial (AMF) – Fr. 1'000.-/nouvelle accueillante - en 2018, deux nouvelles AMF
731.4525.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes : <u>1 189 864.65</u>

4221. 00.	Intérêts des comptes courants	-	-	0.00
4331. 00.	Participations des parents	1 538 662.17	1 798 246.50	1 581 965.54
4331. 01.	Repas facturés aux parents	-	-	0.00
4361. 00.	Remboursements des traitements	-	-	0.00
4390. 00.	Recettes diverses*	2 558.76	-	2 387.34
4390. 01.	Recettes extraordinaires	-	-	0.00
4515. 00.	Subvention ordinaire FAJE*	180 442.31	185 000.00	202 904.64
4515. 01.	Subvention aide au démarrage FAJE*	2 000.00	2 000.00	5 000.00
4525. 00.	Subvention des Communes EnJeu*	1 189 864.65	1 115 178.50	1 133 262.47
Excédent recettes/déficit		0.00		

732.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Commentaires généraux : pas d'augmentation de la dotation du personnel entre 2017 - 2018. Le personnel éducatif a bénéficié, selon le barème de la FSAE, des annuités et d'une indexation de 0.7% (budget 2018 indexation prévue 0.5%). La structure a enregistré 3 congés maternité et une maladie longue durée. La directrice de Bellefontaine partage son taux entre la crèche (0.85 EPT) et l'UAPE (0.15 EPT). La différence de CHF 18'833.87 de moins avec le budget s'explique par la ventilation d'un 0.2 EPT de la directrice dans le poste 3011.20 Traitements Educatrices pour des remplacements et praticienne formatrice. Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ - remplacement de deux personnes en congé maternité (contrepartie sous 732.4361) - personnel supplémentaire pour du soutien éducatif remboursé par le SESAF (contrepartie sous 732.4361) 1 stagiaire prob (7 mois) et 1 stagiaire 4ème année gymnase voie duale 1 EPT + 2 apprentis 2 EPT - changement de tournus pour les apprenti-e-s suite à divers arrêts maternités de formatrices en entreprise
732.3030.00	<u>Cotisations AVS-AC-ALFA</u> La variation de CHF 4'272.32 par rapport au budget s'explique par l'engagement de personnel supplémentaires liés aux congés maternités et soutien éducatif (contrepartie sous 732.4361)
732.3040.00	<u>Assurances de personnes</u> Au 1er janvier 2018, la Vaudoise Assurance a augmenté ses primes pour l'ensemble de ses clients en IJM (Indemnités Journalières Maladie). Lors de l'élaboration du budget, ce poste a été sous évalué.
732.3091.00	<u>Frais de formation</u> La variation de CHF 11'481.90 par rapport au budget s'explique par le fait qu'une ASE commençant une formation à l'ESEDE pour devenir éducatrice tertiaire a renoncé au financement de la formation par EnJeu. Un choix de formation en groupe par les équipes s'est révélé peu onéreux par rapport aux estimations des formations individuelles prévues dans le budget 2018.
732.3111.00	<u>Achat de mobilier, matériel et machine</u> Lors de l'élaboration du budget, il était prévu de changer la colonne machine à laver et sèche linge, ainsi qu'un petit frigo. Le lave-vaisselle est tombé en panne et il a fallu le changer. C'est ce qui explique la différence de CHF 4'085.92 par rapport aux comptes 2017
732.3123.00	<u>Achat d'eau, d'énergie</u> Le montant évalué est basé sur les comptes 2017 et sur les factures 2018 connues au moment de l'établissement du budget
732.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> On explique l'augmentation de ces charges par rapport à 2017 par une augmentation du taux d'occupation de la structure.
732.3163.00	<u>Location photocopieur</u> La différence de CHF 1'811.55 par rapport au budget s'explique par le changement du photocopieur multifonctions suite à des pannes répétées et une augmentation du volume de copies.
733.3185.00	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018
732.3186.00	<u>Assurances choses, RC</u> Le montant a été surestimé lors de l'élaboration du budget (différence de CHF 3'397.65)

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
732	EVE Bellefontaine - crèche						
732	Frais de fonctionnement EVE Bellefontaine-crèche	1 507 542.59	1 507 542.59	1 497 170.00	1 497 170.00	1 364 859.79	1 364 859.79
	3011. 00. Traitements Direction*	52 166.13		71 000.00		51 029.26	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	909 327.91		824 000.00		789 224.34	
	3011. 30. Traitement personnel administratif*	19 716.73		21 500.00		22 025.95	
	3011. 40. Traitements apprenties*	16 959.25		16 500.00		23 663.65	
	3011. 50. Traitement stagiaires*	20 832.45		19 800.00		21 059.35	
	3011. 60. Traitements intendante*	29 375.62		29 220.00		29 344.00	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA	91 845.92		88 850.00		81 861.11	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions	47 857.05		62 650.00		40 505.12	
	3050. 00. Assurances de personnes	19 406.17		19 250.00		9 857.98	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	504.92		2 000.00		126.30	
	3080. 00. Fonds social*	708.00		1 300.00		814.00	
	3091. 00. Frais de formation*	6 518.10		18 000.00		2 897.35	
	3099. 00. Autres frais de personnel	3 095.19		3 000.00		5 641.92	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	1 725.55		2 600.00		1 442.60	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	-		200.00		113.80	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-		1 000.00		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines*	7 356.00		7 800.00		3 270.08	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		500.00		196.45	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	1 861.73		2 500.00		1 671.38	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie*	7 506.70		8 500.00		6 265.75	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	92 800.31		102 000.00		89 458.87	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	7 568.60		8 000.00		5 983.61	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage	435.70		1 500.00		988.69	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux*	39 886.07		43 000.00		42 380.56	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	1 564.25		4 000.00		2 604.35	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique	4 894.99		4 200.00		5 620.58	
	3161. 00. Loyers des locaux	114 180.00		114 800.00		115 992.00	
	3163. 00. Location photocopieurs	3 111.55		1 300.00		2 516.90	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers	744.20		1 500.00		530.93	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	873.05		1 100.00		940.80	
	3182. 00. Téléphones	1 862.15		2 000.00		1 942.75	
	3183. 00. Frais bancaires	100.60		100.00		178.70	
	3185. 00. Honoraires fiduciaire*	600.00		3 000.00		2 750.00	
	3186. 00. Assurances choses, RC*	1 102.35		4 500.00		645.25	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants	1 055.35		2 000.00		1 261.32	
	3199. 00. Frais divers			1 000.00		54.09	
	3210. 00. Charges intérêts	-		-		-	
	3301. 00. Perte sur débiteurs			3 000.00		-	
	3309. 00. Charges extraordinaires			0		-	
	3399. 00. Charges exercices antérieurs			0.00		-	

732.4361.00	<u>Remboursement des traitements</u> Remboursement des traitements en lien avec deux congés maternité, accident, maladie (IJM + allocations maternité), du SESAF pour le soutien éducatif d'enfants
732.4390.00	<u>Recettes diverses</u> Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02, l'achat de photos par les parents, ainsi qu'une participation de la FONPRO et de l'Etat de Vaud pour la formation de la stagiaire gymnasiale voie duale (CHF 3575)
732.4515.00	<u>Subvention ordinaire FAJE</u> En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente 27% des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait 26%
732.4525.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes : 451 773.14

4221. 00.	Intérêts des comptes courants	-	0.00	-
4331. 00.	Participations des parents	682 916.37	711 155.75	611 030.00
4361. 00.	Remboursement des traitements*	77 684.70	-	50 324.45
4390. 00.	Recettes diverses*	5 549.29	-	4 123.06
4515. 00.	Subventions FAJE*	289 619.09	276 000.00	249 394.65
4515. 10.	Subventions de l'OFAS	-	-	-
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu	451 773.14	510 014.25	449 987.63

Excédent recettes/déficit

0.00

733.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Commentaires généraux : augmentation de la dotation du personnel entre 2017 - 2018 de 0.22 EPT pose auxiliaire. Le personnel éducatif a bénéficié, selon le barème de la FSAE, des annuités et d'une indexation de 0.7% (budget 2018 indexation prévue 0.5%). La structure a enregistré 1 congé maternité et une maladie longue durée. La directrice a assumé la direction générale de Dully & Gilly jusqu'à fin juin 2018, puis a géré uniquement la Petite Poste Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ - Il était prévu dans le budget l'ouverture du matin avant école et l'engagement d'un-e étudiant-e de l'ESEDE - cela n'a pas abouti : peu d'enfants avaient besoin du matin qui ont été dirigés sur l'UAPE Les Vents d'Ange ce qui explique la différence avec le budget de CHF 11'000.-- Par rapport aux comptes 2017, l'écart s'explique par l'ouverture de l'UAPE des Vents d'Ange; dès août 2017, un compte de fonctionnement propre à l'UAPE Les Vents d'Ange a été créé. Le personnel concerné a été transféré du compte 733 au compte 738 La variation pour les postes d'apprentis et de stagiaires s'explique pour faire suite aux congés maternités multiples des formatrices en entreprise, le tournus des apprentis a dû être changé. La Petite Poste a eu deux apprentis de 2ème année et a engagé un stagiaire qu'à partir d'août 2018. Ce qui explique les différences entre le budget et les comptes 2018
733.3011.60	<u>Traitements de l'intendante</u> La variation entre le budget et les comptes s'explique par une adaptation de la dotation du personnel éducatif par rapport au nombre d'enfants. L'intendante assume dès août, une part de son activité pour l'encadrement des enfants en tant qu'auxiliaire.
733.3091.00	<u>Frais de formation</u> Un choix de formation en groupe par les équipes s'est révélé peu onéreux par rapport aux estimations des formations individuelles prévues dans le budget 2018
733.3111.00	<u>Achat de mobilier, matériel et machine</u> L'écart entre le budget et les comptes 2018 de CHF 1'369.45 s'explique par la pose de stores et renouvellement de matériel et armoires
733.3116.00	<u>Achats de matériels éducatifs</u> La variation entre le budget et les comptes 2018 de CHF 2'810.25 s'explique par un choix de la direction de privilégier la pose de store pour permettre aux écoliers 1 & 2P de faire une sieste dans de bonnes conditions et de restreindre les frais pour le renouvellement du matériel éducatif
733.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> La différence importante par rapport au budget s'explique par une surestimation du budget qui ne tenait pas compte de l'ouverture des Vents d'Ange et une gestion rigoureuse de ce poste par la directrice.
733.3141.00	<u>Entretien des locaux</u> Le dépassement de CHF 1'394.85 s'explique par l'organisation des Ateliers vacances en avril et en octobre; le contrat d'entretien des locaux est conclu sur 38 semaines. C'est donc la facturation en sus des Ateliers vacances.
733.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018
733.3186.00	<u>Assurances choses, RC</u> Le montant a été surestimé lors de l'élaboration du budget (différence de CHF 1'415.85)

	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017	
733	UAPE La Petite Poste - Dully								
733	Frais de fonctionnement UAPE Petite Poste	418 122.79	418 122.79		496 335.00	496 335.00		587 010.68	587 010.68
	3011. 00. Traitements Direction*	47 578.16			64 000.00			85 075.57	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	164 532.80			161 000.00			222 462.68	
	3011. 30. Traitements personnel administratif*	14 196.04			15 000.00			18 637.34	
	3011. 40. Traitements apprenties*	12 285.00			14 000.00			6 142.50	
	3011. 50. Traitements stagiaires*	2 319.10			7 800.00			7 278.75	
	3011. 60. Traitements intendante*	9 968.95			18 385.00			27 753.89	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC	14 659.56			25 400.00			23 254.88	
	3031. 00. Cotisation caisse ALFA	6 579.79						8 135.40	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions	12 188.47			15 400.00			19 248.45	
	3050. 00. Assurances de personnes	4 721.86			5 800.00			3 750.37	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	239.67			1 500.00			340.60	
	3080. 00. Fonds social	182.35			250.00			189.20	
	3091. 00. Frais de formation*	1 670.90			4 000.00			3 848.80	
	3099. 00. Autres frais du personnel*	1 539.30			2 000.00			1 400.00	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	782.12			1 500.00			740.35	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	14.90			300.00			42.00	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-			500.00			-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines*	7 369.45			6 000.00			1 126.60	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	1 293.40			2 000.00			1 503.10	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	1 189.75			4 000.00			3 497.80	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie	900.30			2 000.00			879.70	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	47 459.23			70 000.00			65 338.70	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	417.30			750.00			432.55	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage	471.65			1 200.00			1 080.25	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux*	15 394.85			14 000.00			27 834.75	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	1 380.25			1 500.00			-	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique	1 439.34			3 800.00			4 785.11	
	3161. 00. Loyers des locaux	36 648.00			38 400.00			36 648.00	
	3163. 00. Location photocopieurs	2 561.85			2 500.00			3 252.55	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers*	1 939.95			2 000.00			862.25	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	554.65			750.00			1 506.00	
	3182. 00. Téléphones	1 757.10			1 500.00			2 965.10	
	3183. 00. Frais bancaires	80.00			100.00			207.70	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	900.00			1 500.00			1 368.20	
	3186. 00. Assurances choses, RC	584.15			2 000.00			203.90	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants*	2 262.60			4 000.00			3 069.40	
	3199. 00. Frais divers	60.00			-			97.65	
	3210. 00. Intérêts charges	-			-			5.94	
	3301. 00. Perte sur débiteurs	-			1 500.00			-	
	3309. 00. Charges extraordinaires	-			-			2 044.65	
	3702. 00. Charges exercices antérieurs	-			-			-	

733.4361.00	<u>Remboursement des traitements</u> Remboursement des traitements en lien avec une maladie et un congé maternité (IJM + allocations maternité)
733.4390.00	<u>Recettes diverses</u> Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02
733.4515.00	<u>Subvention ordinaire FAJE</u> En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente 27% des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait 26%
733.4525.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes : 103 978.14

4221. 00.	Intérêts des comptes courants	-	-
4331. 00.	Participations des parents	219 472.55	248 167.50
4361. 00.	Remboursement des traitements	32 178.10	-
4390. 00.	Recettes diverses	806.70	-
4515. 00.	Subventions ordinaire FAJE*	61 687.30	73 000.00
4515. 01.	Subvention aide au démarrage FAJE	-	-
4515. 10.	Subventions de l'OFAS	-	-
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu*	103 978.14	175 167.50
4801. 00.	Dissolution FdR réfection salle rythmique de Gilly	-	-

Excédent recettes/déficit

-

734.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Commentaires généraux : réadaptation de la dotation du personnel par une diminution de 0.1 EPT entre 2017 - 2018 (dès août). Le personnel éducatif a bénéficié, selon le barème de la FSAE, des annuités et d'une indexation de 0.7% (budget 2018 indexation prévue 0.5%). La directrice de Bellefontaine partage son taux entre la crèche (0.85 EPT) et l'UAPE (0.15 EPT). La différence de CHF 667.84 s'explique par quelques heures effectuées dans le cadre du remplacement de la directrice de l'UAPE La grande échelle en congé maternité et de son propre son congé maternité. Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ - la variation de CHF 6'614.66 de moins par rapport au budget est due à une réadaptation de la dotation du personnel (-0.1 EPT) depuis août 2018 - engagement de personnel supplémentaire pour du soutien éducatif remboursé par le SESAF dès août 2018
734.3040.00	<u>Assurances de personnes</u> Au 1er janvier 2018, la Vaudoise Assurance a augmenté ses primes pour l'ensemble de ses clients en IJM. Lors de l'élaboration du budget, ce poste a été sous évalué.
734.3091.00	<u>Frais de formation</u> Dans le cadre du budget, il a été prévu une formation pour l'auxiliaire pour la reconnaissance des acquis pour l'obtention du titre d'ASE, formation qui a été prise en charge par le Canton de Vaud - Montant non utilisé CHF 3'796.85
734.3099.00	<u>Autres frais de personnel</u> La différence de CHF 533.68 non utilisé par rapport au budget s'explique par le fait que l'équipe de Bellefontaine n'a pas eu de souper de fin d'année suite à l'arrêt maternité de la directrice.
734.3111.00	<u>Achat de mobilier, matériel et machine</u> Lors de l'élaboration du budget, il était prévu de changer la colonne machine à laver et sèche linge, ainsi qu'un petit frigo. Le lave-vaisselle est tombé en panne et il a fallu le changer. C'est ce qui explique la différence de CHF 589.25 par rapport aux comptes 2017
734.3123.00	<u>Achat d'eau, d'énergie</u> Le montant évalué a été évalué sur la base des comptes 2017 et des factures 2018 connues au moment de l'établissement du budget. Ce qui expliquent les variations entre le budget 2018 et les comptes 2017
734.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> La variation de CHF 2'419.71 par rapport au budget s'explique que l'estimation des repas et goûters livrés par la cuisine de production du Martinet E s'est établie sur la situation des comptes au 30.06.2018
734.3163.00	<u>Location photocopieur</u> La différence de CHF 590.-- par rapport au budget s'explique par le changement du photocopieur multiples usages suite à des pannes multiples et une augmentation du volume de copies
734.3185.00	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018
734.3186.00	<u>Assurances choses, RC</u> Le montant a été surestimé lors de l'élaboration du budget (différence de CHF 930.45)
734.3188.00	<u>Frais de transports, sorties enfants</u> Le montant lors de l'élaboration du budget a été surestimé et des solutions de sorties locales sont priorisées (différence de CHF 2'326.30)

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
734	EVE Bellefontaine - UAPE						
734	Frais de fonctionnement UAPE EVE Bellefontaine	257 921.08	257 921.08	269 650.00	269 650.00	230 624.17	230 624.17
	3011. 10. Traitements Direction*	13 467.84		12 800.00		12 270.37	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	121 427.39		118 800.00		106 472.56	
	3011. 30. Traitements personnel administratif	4 732.01		4 500.00		5 082.91	
	3011. 40. Traitements apprenties	3 465.85		-		-	
	3011. 50. Traitements stagiaires*	3 048.30		7 800.00			
	3011. 60. Traitements intendante*	6 204.63		6 500.00		6 237.50	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA	13 235.67		13 400.00		11 190.35	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions	8 004.91		8 550.00		7 769.64	
	3050. 00. Assurances de personnes	2 965.62		1 600.00		1 456.90	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	51.11		500.00		59.80	
	3080. 00. Fonds social	193.00		250.00		221.90	
	3091. 00. Frais de formation*	1 403.15		5 200.00		1 061.75	
	3099. 00. Autres frais de personnel*	66.32		600.00		751.48	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	454.70		800.00		261.75	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	47.00		100.00		31.00	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-		200.00		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines*	2 464.25		2 500.00		933.72	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		200.00		53.55	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif	1 020.27		1 400.00		453.37	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie*	2 044.45		2 500.00		1 455.20	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	25 580.29		28 000.00		24 765.28	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	348.40		400.00		419.24	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage	118.93		500.00		301.41	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux*	11 318.08		10 000.00		11 274.72	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	395.95		1 000.00		537.28	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique	1 305.65		1 500.00		1 544.89	
	3161. 00. Loyers des locaux*	31 128.00		31 200.00		31 620.00	
	3163. 00. Location photocopieurs	890.00		300.00		751.85	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers*	579.95		600.00		144.72	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	131.00		450.00		176.00	
	3182. 00. Téléphones	507.70		700.00		577.75	
	3183. 00. Frais bancaires	27.41		100.00		49.25	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	350.00		1 000.00		500.00	
	3186. 00. Assurances choses, RC	269.55		1 200.00		136.00	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants	673.70		3 000.00		856.48	
	3199. 00. Frais divers	-		500.00		80.80	

734.4390.00

Recettes diverses

Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02 et achat de photos par les parents

734.4515.00

Subvention ordinaire FAJE

En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente **27%** des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait **26%**

734.4525.00

Subvention des communes EnJeu

La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes :

110 460.12

3210. 00.	Charges intérêts	-		-		-	
3301. 00.	Perte sur débiteurs	-		1 000.00		-	
3309. 00.	Charges extraordinaires	-		-		1 124.75	
3399. 00.	Charges exercices antérieurs	-		-		-	
4221. 00.	Intérêts des comptes courants		-		-		-
4331. 00.	Participations des parents		97 045.70		107 860.00		93 846.00
4361. 00.	Remboursement des traitements		7 803.10		-		-
4390. 00.	Recettes diverses*		497.30		-		-
4515. 00.	Subvention FAJE*		42 114.86		41 000.00		35 719.52
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu*		110 460.12		120 790.00		101 058.65
4651. 00.	Subventions de l'OFAS		-		-		-

Excédent recettes/déficit

0.00

735.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Commentaires généraux : pas d'augmentation de la dotation du personnel entre 2017 - 2018. Le personnel éducatif a bénéficié, selon le barème de la FSAE, des annuités et d'une indexation de 0.7% (budget 2018 indexation prévue 0.5%). La structure a enregistré 2 congés maternité, une collaboratrice accidentée et une autre malade Lors de l'élaboration du budget, la prise en considération du pourcentage pour la direction de l'UAPE a été sous évaluée Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ. La variation par rapport aux comptes 2017 de CHF 48'800 s'explique par les remplacements de 2 collaboratrices en congé maternité (contrepartie sous 735.4361), collaboratrice accidentée (contrepartie sous 735.4361), d'une personne en soutien éducatif financée par le SESAF (contrepartie sous 735.4361) 1 stagiaire prob (7 mois) et 1 stagiaire 4ème année gymnase voie duale 0.66 EPT + 1 apprenti 0.66 EPT - changement de tournus pour les apprenti-e-s suite à divers arrêts maternités de Formatrices En Entreprise (FEE)
735.3011.07	<u>Traitement intendante</u> La variation de CHF 2'691.98 par rapport au budget s'explique par l'absence maladie de la femme de ménage, personnel horaire qui effectue les nettoyages des locaux, remplacée par l'auxiliaire du Cygne et la non-organisation des Ateliers vacances au Cygne suite à des travaux par le propriétaire du bâtiment
735.3030.00	<u>et suivants Cotisations AVS - AC - ALFA, Caisse de pension, Assurances personnes</u> Par rapport aux comptes 2017, la variation de CHF 10'559.97 s'explique par le personnel de remplacement lors de l'accident et de soutien au SESAF, et l'augmentation des primes au 01.01.2018 de la Vaudoise Assurances
735.3091.00	<u>Frais de formation</u> La différence de CHF 2'088.10 s'explique par le fait que les collaboratrices ont eu l'opportunité de suivre des formations peu onéreuses.
735.3099.00	<u>Autres frais de personnel</u> La différence de CHF 200 par rapport au budget s'explique par l'engagement d'une stagiaire 4ème année gymnase voie duale à laquelle les frais obligatoires doivent être payés (dès août 2018).
735.3123.00	<u>Achat d'eau, d'énergie</u> Le montant budgétisé CHF 584.55 a été surestimé.
735.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> La variation de CHF 8'727.70 par rapport au budget s'explique que l'estimation des repas et goûters livrés par la cuisine de production du Martinet E s'est établie sur la situation des comptes au 30.06.2018
735.3141.00	<u>Frais d'entretien des locaux</u> Ces coûts de CHF 290.85 concernent une réparation sanitaire et l'évacuation de déchets - ces montants n'ont pas été prévus lors de l'élaboration du budget - Pour les nettoyages des locaux, pas d'entreprise de nettoyage
735.3151.00	<u>Entretien mobilier, machines</u> Le dépassement du budget de CHF 867.20 s'explique par une sécurisation du store extérieur de CHF 444.00, de problèmes avec le lave-vaisselle CHF 468.40 + contrat de maintenance CHF 409.80, divers
735.3160.00	<u>Licences et hébergement informatique</u> Coût hébergement et licences informatiques en ligne avec les chiffres de 2017
735.3163.00	<u>Location photocopieurs</u> L'augmentation de CHF 872.20 par rapport au budget s'explique une sous estimation lors de l'élaboration du budget et une hausse du nombre d'impression (le photocopieur étant un appareil multifonctions : imprimante, photocopieur, scanner)
735.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
735	UAPE Le Cygne						
735	Frais de fonctionnement UAPE Le Cygne	424 548.66	424 548.66	439 600.00	439 600.00	355 377.51	355 377.51
	3011. 00. Traitements Direction*	40 195.31		27 000.00		33 185.20	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	230 909.15		232 000.00		182 099.49	
	3011. 30. Traitements personnel administratif*	11 041.37		11 200.00		13 554.43	
	3011. 40. Traitements apprenties*	9 064.84		6 500.00		5 489.82	
	3011. 50. Traitements stagiaires*	6 358.27		7 800.00		859.97	
	3011. 60. Traitements intendante*	5 808.02		8 500.00		6 591.45	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA	25 119.72		26 500.00		18 877.66	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions	13 540.04		19 200.00		12 527.14	
	3050. 00. Assurances de personnes	5 715.38		6 000.00		2 410.37	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	-		500.00		-	
	3080. 00. Fonds social	173.70		150.00		160.80	
	3091. 00. Frais de formation*	911.90		3 000.00		1 328.10	
	3099. 00. Autres frais du personnel*	1 700.00		1 500.00		1 730.05	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	918.55		2 500.00		260.27	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	49.20		250.00		-	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-		500.00		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines	1 363.96		3 200.00		4 005.40	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		200.00		1 386.60	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	2 360.05		2 500.00		2 956.14	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie	615.45		1 200.00		780.00	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	39 272.30		48 000.00		41 045.62	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	198.50		500.00		436.72	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage	1 582.45		1 800.00		1 188.04	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux*	290.85		-		163.25	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	1 367.20		500.00		535.05	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique*	3 590.75		1 900.00		3 144.11	
	3161. 00. Loyers des locaux	15 204.00		15 300.00		15 447.20	
	3163. 00. Location photocopieurs	2 172.20		1 300.00		1 455.70	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers	1 763.05		2 000.00		653.05	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	443.60		850.00		583.00	
	3182. 00. Téléphones	788.30		1 000.00		771.35	
	3183. 00. Frais bancaires	57.35		100.00		120.79	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	500.00		1 300.00		300.00	
	3186. 00. Assurances choses, RC	435.05		500.00		173.15	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants	791.00		2 500.00		435.00	
	3199. 00. Frais divers	247.15		850.00		722.59	
	3301. 00. Perte sur débiteurs	-		1 000.00		-	
	3309. 00. Charges extraordinaires	-		-		-	

735.4361.00	<u>Remboursement des traitements</u> Ce montant s'explique par l'encaissement d'IJ accident et remboursement de salaires par le SESAF pour du soutien éducatif
735.4390.00	<u>Recettes diverses</u> Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02, ainsi qu'une participation de la FONPRO et de l'Etat de Vaud pour la formation de la stagiaire gymnasiale voie duale (CHF 2820)
735.4515.00	<u>Subvention ordinaire FAJE</u> En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente 27% des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait 26%
735.4525.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes : 77 421.43
735.4655.00	<u>Subvention de l'OFAS</u> Fin de la subvention de l'OFAS dans le cadre du programme d'impulsion à la création de places d'accueil - 3ème et dernière année de subvention (7,5 mois pour 2018), pour laquelle le soutien financier de l'OFAS est moins important en dernière année

4221. 00.	Intérêts des comptes courants	-	-
4331. 00.	Participations des parents	217 929.20	175 840.00
4361. 00.	Remboursement des traitements*	25 420.30	-
4390. 00.	Recettes diverses*	3 201.22	-
4515. 00.	Subventions ordinaires FAJE*	81 753.96	82 000.00
4515. 01.	Subvention FAJE aide au démarrage	-	-
4651. 00.	Subvention des communes EnJeu*	77 421.43	161 760.00
4655. 00.	Subvention de l'OFAS*	18 822.55	20 000.00

Excédent recettes/déficit

0.00

736.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Commentaires généraux : pas d'augmentation de la dotation du personnel entre 2017 - 2018. Le personnel éducatif a bénéficié, selon le barème de la FSAE, des annuités et d'une indexation de 0.7% (budget 2018 indexation prévue 0.5%) La taux de la directrice est réparti à raison de 40% sur l'UAPE et 14% le Jardin d'enfants Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ - l'écart de CHF 13'9339.80 par rapport aux comptes 2017 s'explique par une adaptation de la dotation suite à la diminution du nombre d'enfants, mais sous budgetisé + remplacement de deux personnes en congé maternité (contrepartie sous 736.4361) 1 apprenti 0.34 EPT et 1 stagiaire 0.34 EPT (personnel travaillant sur les deux structures) - changement de tournus pour les apprenti-e-s suite à divers arrêts maternités de Formatrices En Entreprise (FEE)
736.3040.00	<u>Cotisations à la caisse de pension</u> Par rapport aux comptes 2017, la variation s'explique par l'adaptation de la dotation du personnel (diminution)
736.3040.00	<u>Assurances de personnes</u> Au 1er janvier 2018, la Vaudoise Assurance a augmenté ses primes pour l'ensemble de ses clients en IJM (Indemnités Journalières Maladie). Lors de l'élaboration du budget, ce poste a été sous évalué.
736.3099.00	<u>Autres frais de personnel</u> Repas de fin d'année et divers frais pour le personnel + frais obligatoires apprentie (prise en compte partiel)
736.3160.00	<u>Licences et hébergement informatique</u> Acquisition du module facturation Kibe
736.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018
735.3301.00	<u>Pertes sur débiteurs</u> Provision pour pertes éventuelles.

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
736	Jardin d'enfants Le Cygne						
736	Frais de fonctionnement de l'AJERE	144 684.84	144 684.84	120 060.00	120 110.00	149 878.25	149 878.25
	3011. 00. Traitements Direction*	17 894.40		20 000.00		12 536.65	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	67 190.44		42 000.00		81 130.24	
	3011. 30. Traitements personnel administratif*	6 309.35		7 400.00		8 471.52	
	3011. 40. Traitements apprenties*	4 953.51		6 500.00		7 373.51	
	3011. 50. Traitements stagiaires*	2 727.93		-		-	
	3011. 60. Traitements intendante	3 308.28		4 300.00		4 394.30	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA	8 102.61		9 200.00		10 267.66	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions*	6 201.84		5 900.00		6 624.11	
	3050. 00. Assurances de personnes*	1 988.21		1 650.00		1 149.85	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	-		100.00		-	
	3080. 00. Fonds social	60.00		60.00		80.00	
	3091. 00. Frais de formation	81.60		500.00		370.10	
	3099. 00. Autres frais du personnel*	792.20		800.00		344.20	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	289.20		600.00		63.33	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche de personnel	-		-		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines	439.85		2 000.00		2 010.99	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		100.00		-	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	1 490.10		3 000.00		1 849.01	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie	228.60		600.00		388.50	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas	227.75		500.00		694.53	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	54.35		200.00		59.18	
	3133. 00. Produits de nettoyage	783.20		600.00		447.62	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux	148.55		200.00		74.65	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	673.25		900.00		271.00	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique*	4 294.30		1 100.00		1 108.10	
	3161. 00. Loyers des locaux	7 596.00		7 700.00		7 717.60	
	3163. 00. Location photocopieurs	-		200.00		737.15	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers*	483.80		500.00		255.25	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	288.30		300.00		328.00	
	3182. 00. Téléphones	401.95		600.00		389.55	
	3183. 00. Frais bancaires	29.15		100.00		112.55	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	-150.00		500.00		-	
	3186. 00. Assurances choses, RC	223.60		350.00		94.25	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants*	-		300.00		-	
	3199. 00. Frais divers	127.35		300.00		534.85	
	3309. 00. Charges extraordinaires	-		-		-	
	3301. 00. Perte sur débiteurs	360.00		1 000.00		-	

736.3801.00	<u>Attribution fonds de réserve</u> Déficit pris en charge par l'Association parents du jardin d'enfants le Cygne
736.4390.00	<u>Recettes diverses</u> Cette somme correspond à la redistribution de taxe C02, ainsi qu'une participation de la FONPRO et de l'Etat de Vaud pour la formation de la stagiaire gymnasiale voie duale (CHF 705)
735.4515.00	<u>Subvention accueil d'urgence FAJE</u> Versement d'une subvention pour l'accueil d'urgence par la FAJE.

3801.	00.	Attribution fonds de réserve*	7 085.17	0.00	-	-	-
4221.	00.	Intérêts des comptes courants			-	-	-
4331.	00.	Participations des parents		77 952.00	110 110.00	103 511.20	
4361.	00.	Remboursement des traitements		835.35	-	-	
4390.	00.	Recettes diverses*		53 417.49	-	4 160.50	
4515.	00.	Subventions accueil d'urgence FAJE*		12 480.00	10 000.00	11 200.00	
4525.	00.	Couverture du déficit par l'Association parents JE		-	-	31 006.55	
			0.00				

737.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Augmentation du taux de la directrice de 0.2 EPT dès juillet 2018 suite à l'extension de 12 places dès août 2018 + rempl. par la directrice EVE Bellefontaine durant le congé maternité de la titulaire du poste (contrepartie sous 737.4361) Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ, adaptation de la dotation suite à l'extension de 12 places, remplacements de deux éducatrices en congé maternité (contrepartie sous 737.4361) Apprenti, stagiaire : changement de tournus pour les apprenti-e-s suite à divers arrêts maternités de Formatrices En Entreprise (FEE)
737.3011.07	<u>Traitement intendante</u> Personnel de maison pour le service des repas, etc. - n'effectue plus les nettoyages dès 08.2017 - engagement d'une entreprise de nettoyage
737.3030.00	<u>et suivants Cotisations AVS-AC-ALFA</u> Augmentation suite à l'adaptation de la dotation du personnel en lien avec l'extension de 12 places + l'engagement des remplaçant-e-s dans le cadre des congés maternités + Augmentation des primes de la VD Assurances au 01.01.2018
737.3091.00	<u>Frais de formation</u> Vu l'absence pour cause de maternité et de l'extension de 12 places, le personnel s'est peu formé cette année et la formation obligatoire de la directrice pour le CAS en gestion d'équipe et de projet a été complètement financée en 2017
737.3111.00	<u>Achat de mobilier, matériel et machine</u> Achats complémentaires de mobilier, matériel et machines suite à l'extension du nombre d'enfants dès 08.2018 - non utilisation du montant prévu pour la pose de stores
737.3116.00	<u>Achats de matériels éducatifs</u> Achats complémentaires de petit matériel éducatif, jeux divers suite à l'extension du nombre d'enfants dès 08.2018
737.3123.00	<u>Achat d'eau, d'énergie</u> Le montant budgétisé avait été fait sur la base des montants dans les comptes au 30.06.2018
737.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> Repas et goûters livrés par la cuisine de production du Martinet E selon la situation des comptes au 30.06.2018 + prise en compte de l'augmentation du nombre d'enfants
737.3133.00	<u>Achat de produits de nettoyage</u> Montant sous évalué lors de l'élaboration du budget
737.3160.00	<u>Licences et hébergement informatique</u> Coût hébergement et licences informatiques KIBE, ProConcept, Syselshare, Syselcloud - augmentation des coûts en lien avec la fréquence des backup, l'augmentation la volumétrie
737.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018
737.3188.00	<u>Frais de transports, sorties enfants</u> Sorties éducatives avec les enfants + activités vacances

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
737	UAPE La grande échelle						
737	Frais de fonctionnement UAPE La grande échelle	602 468.23	602 468.23	631 065.00	631 065.00	496 724.38	496 724.38
	3011. 00. Traitements Direction*	66 659.32		60 000.00		53 498.01	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	271 603.21		248 000.00		208 522.00	
	3011. 30. Traitements personnel administratif*	18 928.06		14 900.00		18 637.34	
	3011. 40. Traitements apprenties*	8 934.70		11 200.00		7 900.25	
	3011. 50. Traitements stagiaires*	4 334.40		19 800.00		6 640.95	
	3011. 60. Traitements intendante*	19 118.80		18 700.00		30 571.20	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA*	34 128.91		33 650.00		28 067.81	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions*	18 054.59		21 600.00		12 899.79	
	3050. 00. Assurances de personnes	2 539.32		7 700.00		1 020.52	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules privés	244.02		1 000.00		555.15	
	3080. 00. Fonds social	252.75		365.00		258.00	
	3091. 00. Frais de formation*	406.95		4 500.00		7 559.80	
	3099. 00. Autres frais du personnel	1 928.31		2 000.00		1 846.25	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	464.90		1 500.00		966.67	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	527.60		300.00		192.15	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-		1 000.00		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines*	5 722.10		15 500.00		1 394.25	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		500.00		375.05	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	8 523.55		5 700.00		2 928.80	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie*	1 448.85		2 250.00		1 114.55	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	70 354.15		83 000.00		53 554.90	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	521.85		1 000.00		575.15	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage*	2 164.75		1 000.00		3 204.10	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux	14 710.50		16 000.00		5 652.45	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	1 523.95		1 500.00		140.40	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique*	5 229.69		4 800.00		3 860.65	
	3161. 00. Loyers locaux	35 622.00		41 000.00		35 862.00	
	3163. 00. Location photocopieurs	2 277.00		2 000.00		2 285.80	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers	740.25		1 000.00		170.55	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	849.75		1 000.00		747.70	
	3182. 00. Téléphones	1 238.80		1 200.00		1 238.70	
	3183. 00. Frais bancaires	71.50		100.00		68.30	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	1 050.00		1 300.00		1 150.00	
	3186. 00. Assurances choses, RC	597.00		1 000.00		185.50	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants*	1 696.70		3 000.00		1 955.75	
	3199. 00. Frais divers	-		1 000.00		117.04	
	3210. 00. Intérêts charges	-		0.00		-	
	3301. 00. Perte sur débiteurs	-		1 000.00		1 006.85	
	3309. 00. Charges extraordinaires	-		0.00			

737.4361.00	<u>Remboursement des traitements</u> Remboursement des traitements en lien avec les trois congés maternités (IJM + allocations maternité (au 31.12.2018, pas encore encaissées pour deux personnes))
737.4515.00	<u>Subvention ordinaire FAJE</u> En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente 27% des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait 26%
737.4515.01	<u>Subvention FAJE aide au démarrage</u> Montant reçu pour la création de 12 places dès août 2018
737.4525.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes : 93 603.35
737.4651.00	<u>Subvention de l'OFAS</u> Subvention octroyée par la Confédération dans le cadre d'impulsion à la création de places d'accueil - durée du soutien financier : 3 ans en année scolaire - pour 2018, concerne la part de subvention pour les 7,5 premiers mois de l'année (fin de la 2ème année de subventionnement - pas encore reçu la subvention de la 3ème année

4221. 00.	Intérêts des comptes courants		-		-		-
4331. 00.	Participations des parents		311 185.02		252 426.00		253 749.75
4361. 00.	Remboursement des traitements*		23 294.55		-		1 074.50
4390. 00.	Recettes diverses		153.87		-		-
4515. 00.	Subventions ordinaires FAJE*		101 864.44		98 000.00		80 888.97
4515. 01.	Subvention FAJE aide au démarrage*		43 200.00		-		-
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu*		93 603.35		280 639.00		92 621.56
4651. 00.	Subventions de l'OFAS*		29 167.00		-		68 389.60

Excédent recettes/déficit

0.00

738.3011.01/02/04	<u>Traitements de la direction, des éducatrices et des stagiaires</u> Suite à des problèmes de santé de la directrice générale (UAPE Petite Poste), réorganisation de la direction de l'UAPE des Vents d'Anges dès 07.2018 Personnel éducatif selon les ratios fixés par le SPJ (ouverture de la structure - matin avant école et accueil le mercredi des enfants de l'UAPE la Petite Poste) y compris un étudiant en formation en emploi Etudiant ESEDE - Apprenti, stagiaire : changement de tournus pour les apprenti-e-s suite à divers arrêts maternités de Formatrices En Entreprise (FEE)
738.3011.07	<u>Traitements Intendante</u> Augmentation du nombre d'enfants le mercredi et adaptation des heures de présence de l'intendante - personnel s'occupant de l'intendance et du service des repas + rempl. Congé maternité (contrepartie sous 738.4361)
738.3050.00	<u>Assurances de personnes</u> Augmentation des primes de la VD Assurances au 01.01.2018.
738.3091.00	<u>Frais de formation</u> Formation de la directrice pour l'obtention du CAS obligatoire en gestion d'équipe et de projet (2ème année) + formation diverse du personnel
738.3099.00	<u>Autres frais de personnel</u> Repas de fin d'année et divers frais pour le personnel + frais obligatoires apprentie
738.3116.00	<u>Achats de matériels éducatifs</u> Complément d'achats de matériel éducatif, livres, jeux divers.
738.3123.00	<u>Achat d'eau, d'énergie</u> Selon décompte établi pour le complexe des Condémines - 1ère année complète d'exploitation
738.3131.00	<u>Achat Alimentation, frais de repas</u> Repas et goûters livrés par la cuisine de production du Martinet E selon la situation des comptes au 30.06.2018 - 1ère année complète exploitation
733.3141.00	<u>Entretien des locaux</u> Mandat attribué à une société privée pour le nettoyage des locaux du complexe des Condémines
738.3160.00	<u>Licences et hébergement informatique</u> Coût hébergement et licences informatiques KIBE (répercussion de l'ouverture de 2017), ProConcept, Syselshare, Syselcloud - augmentation des coûts en lien avec la fréquence des backup, l'augmentation la volumétrie et création de nouveaux accès
738.3161.00	<u>Loyers des locaux</u> Loyer de l'UAPE calculé sur la même base que les autres structures CHF 258/m2 x160m2 + amort.
738.3182.00	<u>Téléphones</u> Abonnement et communications sous l'égide de l'école (Canton) - aucune refacturation
738.3185.01	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Le solde final qui figure ce compte représente la Facture finale des honoraires 2017 - La provision 2017 + La provision 2018

	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017 (5 mois)	
738	UAPE Les Vents d'Ange						
738	Frais de fonctionnement de l'AJERE	569 309.17	569 309.17	568 200.00	568 200.00	284 248.42	284 248.42
	3011. 00. Traitements Direction*	93 701.19		72 000.00		26 671.63	
	3011. 20. Traitements Educatrices*	196 437.95		203 000.00		70 498.55	
	3011. 40. Traitements apprenties*	6 852.10					
	3011. 50. Traitements stagiaires*	7 768.65		22 000.00		1 430.00	
	3011. 30. Traitements personnel administratif*	14 196.04		14 900.00		6 777.21	
	3011. 60. Traitements intendante*	37 660.15		17 000.00		16 669.21	
	3030. 00. Cotisations AVS - AC - ALFA	31 958.56		28 150.00		11 350.40	
	3040. 00. Cotisations à la caisse de pensions	16 275.22		18 400.00		5 062.94	
	3050. 00. Assurances de personnes*	6 793.42		6 200.00		1 277.51	
	3061. 00. Frais de transport et usage de véhicules priv	1 244.33		2 000.00		211.65	
	3080. 00. Fonds social	168.30		250.00		-	
	3091. 00. Frais de formation*	5 482.15		6 200.00		4 540.00	
	3099. 00. Autres frais du personnel*	1 266.50		2 000.00		55.00	
	3101. 00. Imprimés, fournitures de bureau	1 036.95		1 500.00		1 596.50	
	3102. 00. Annonces, journaux, documentation	93.90		300.00		-	
	3102. 01. Frais d'annonces pour recherche personnel	-		500.00		-	
	3111. 00. Achat de mobilier, matériel et machines	4 095.25		4 000.00		59 816.85	
	3111. 10. Achat d'équipement informatique	-		1 000.00		5 097.50	
	3116. 00. Achat de matériel éducatif*	2 516.90		2 000.00		10 073.85	
	3123. 00. Achat d'eau, d'énergie*	2 567.50		2 000.00		835.00	
	3131. 00. Achat Alimentation, frais de repas*	54 954.03		73 000.00		21 957.15	
	3132. 00. Frais de soins et pharmacie	277.60		750.00		286.40	
	3133. 00. Achat produits de nettoyage	863.90		2 000.00		717.85	
	3141. 00. Frais d'entretien des locaux*	18 773.74		17 000.00		8 881.75	
	3151. 00. Entretien mobilier, machines	950.85		1 500.00		3 529.15	
	3160. 00. Licences et hébergement informatique*	8 372.74		4 200.00		3 473.57	
	3161. 00. Loyers locaux*	50 000.00		50 000.00		20 830.00	
	3163. 00. Location photocopieurs	1 645.85		2 500.00		-	
	3170. 00. Frais de manifestations et divers	689.60		2 000.00		410.00	
	3181. 00. Frais de port & taxes CCP	675.45		750.00		384.75	
	3182. 00. Téléphones*	-		1 500.00		-	
	3183. 00. Frais bancaires	93.50		100.00		55.55	
	3185. 00. Honoraires et frais d'expertises*	750.00		1 500.00		1 500.00	
	3186. 00. Assurances choses, RC	495.25		2 000.00		93.25	
	3188. 00. Frais de transports, sorties enfants	651.60		4 000.00		-	
	3199. 00. Frais divers	-		500.00		165.20	
	3210. 00. Intérêts charges	-		0.00		-	

738.4361.00

Remboursement des traitements

Remboursement des traitements en lien avec un congé maternité ((IJM + allocations maternité)

738.4515.00

Subvention ordinaire FAJE

En 2018 la Subvention versée par la FAJE représente **27%** des charges salariales du personnel éducatif alors que le budget 2018 prévoyait **26%**

738.4525.00

Subvention des communes EnJeu

La couverture de déficit à la charge des communes représente la différence entre les charges -/- la participation des parents -/- les subventions et autres recettes :

184 406.19

Remarque

Il s'agit de la première année d'exploitation complète de l'UAPE Les Vents d'Ange

3301. 00.	Perte sur débiteurs	-		1 500.00		-	
3309. 00.	Charges extraordinaires	-		0		-	
4221. 00.	Intérêts des comptes courants		-		-		-
4331. 00.	Participations des parents		286 071.32		284 100.00		116 304.65
4361. 00.	Remboursement des traitements*		3 803.75		-		-
4390. 00.	Recettes diverses		0.08		-		-
4515. 00.	Subventions ordinaires FAJE*		95 027.83		88 000.00		29 351.03
4515. 01.	Subvention FAJE aide au démarrage		-		-		-
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu*		184 406.19		196 100.00		38 592.74
4801. 10.	Dissolution du FdR Gill, Préavis 2015		-		-		100 000.00

Excédent recettes/déficit

-

740.3080.00	<u>Traitements de l'ASE du projet pilote Sésame</u> Refacturation du Sésame vers le Réseau du salaire et des charges sociales de l'ASE diplômé, EPT 60%
740.4331.00	<u>Participations des parents</u> Les participations des parents doivent couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement
740.4325.00	<u>Subvention des communes EnJeu</u> Aucune - autofinancement

	Désignation	Comptes 2018 (5 mois)		Budget 2018 (5 mois)		Comptes 2017	
740	Projet Pilote Sésame						
740	Frais de fonctionnement du Projet Pilote Sésame	19 073.00	19 073.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3080. 00.	Traitements de l'ASE du projet pilote Sésame	13 673.10		0.00		0.00	
3199. 00.	Frais divers - projet pilote Sésame	5 399.90					
4331. 00.	Participations des parents*		19 073.00		0.00		0.00
4525. 00.	Subvention des communes EnJeu		0.00		0.00		0.00

Remarques

Cette prestation a été mise sur pied suite à la révision de la LAJE imposant la mise en place de prestations pour les 7 8 P HarmoS

Comptes 2018		Frais fonctionnement	Intérêt	Participation parents	FAJE ordinaire	FAJE démarrage	Remboursement	Rdiv	OFAS	Subvention	Communes	Contrôle	
Barcarolle	crèche	2 054 975.70		1 045 916.00	384 529.30		54 943.55				702 400.00	-132 813.15	569 586.85
Barcarolle	UAPE	569 708.01		315 739.40	82 306.20			9 737.70			226 400.00	-64 475.29	161 924.71
Girolle	crèche	1 638 187.87		697 078.15	307 942.20		51 861.80				532 800.00	48 505.72	581 305.72
Arc en ciel	UAPE	703 182.46		351 350.30	110 727.30		4 937.60				292 000.00	-55 832.74	236 167.26
				2 410 083.85	885 505.00		111 742.95	9 737.70			1 753 600.00		
Budget 2018		Frais fonctionnement	Intérêt	Participation parents	FAJE ordinaire	FAJE démarrage	Remboursement	Rdiv	OFAS	Subvention	Communes	Contrôle	
Barcarolle	crèche	2 071 037.00		983 700.00	384 825.00						702 512.00	0.00	
Barcarolle	UAPE	615 536.00		298 500.00	90 330.00						226 706.00	0.00	
Girolle	crèche	1 622 800.00		787 000.00	302 700.00						533 100.00	0.00	
Arc en ciel	UAPE	730 937.00		328 900.00	110 040.00						291 997.00	0.00	
					887 895.00								
Budget 2017													
	crèche Barc	2 044 162.00	10.00	1 022 081.00	314 300.00						707 771.00	0.00	
	UAPE Barc	610 218.00	10.00	305 109.00	75 315.00						229 784.00	0.00	
	crèche La gir	1 599 681.00	10.00	767 847.00	251 366.00						580 458.00	0.00	
	UAPE Arc	756 050.00	10.00	287 299.00	96 714.00						372 027.00	0.00	
Comptes 2017													
	crèche Barc	2 030 617.40		913 337.65	364 373.30		35 058.60	155.00			717 692.85	0.00	
	UAPE Barc	560 002.28		311 201.10	80 392.70		0.00	0.00			168 408.48	0.00	
	crèche La girolle	1 581 933.56		748 016.70	294 256.50		32 002.50	828.00			506 829.86	0.00	
	UAPE Arc	686 187.79		304 057.30	104 210.80		1 474.95	300.00	0.00		276 144.74	0.00	